

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (2008)  
**Heft:** 1788

**Artikel:** Retours en ville et réindustrialisation de la Suisse : les forces centrifuges de la périurbanisation et les gaspillages de la production transférée au loin trouvent leur correction  
**Autor:** Jaggi, Yvette  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1012539>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

si l'auteur s'en défend, c'est bien la cacade de Samuel Schmid dans la procédure de nomination du nouveau chef de l'armée (DP 1787) qui sert de prétexte à cette proposition.

On pourrait certes imaginer une procédure de révocation à l'américaine. Mais cette procédure, lourde et menée selon des règles judiciaires, ne vise que des faits de caractère pénal – trahison, corruption ou tout autre crime ou délit. Ce n'est pas à ce genre de faute que se réfère Christian Levrat. Dès lors reste l'incompétence crasse ou les erreurs politiques. Dans les deux cas, la pression de l'opinion et du parlement suffit à convaincre le magistrat

concerné de prendre une retraite anticipée. Paul Chaudet dans les années 60 et Elizabeth Kopp plus récemment ont tiré eux-mêmes la leçon de leurs erreurs.

Investir le parlement d'un tel pouvoir de révocation, c'est prendre le risque de personnaliser abusivement l'exercice du gouvernement et d'introduire subrepticement une motion de censure, deux traits étrangers à nos institutions. Les médias jouent déjà à l'envi le jeu de la personnalisation, alors que l'essentiel des décisions exécutives relève de la compétence du Conseil fédéral. Inutile donc de favoriser plus

encore cette tendance avec la menace de la révocation individuelle. Et contrairement à ce qu'affirme le président socialiste, il s'agirait bien d'une vote de défiance, propre à affaiblir la cohésion et la responsabilité du collège exécutif.

Christian Levrat soulève un faux problème auquel il veut administrer une mauvaise solution. Procédures et pratiques en vigueur suffisent à régler des problèmes en définitive fort peu fréquents. La théâtralisation que représente une procédure de destitution pourrait rendre plus difficile leur règlement.

## Retours en ville et réindustrialisation de la Suisse

*Les forces centrifuges de la périurbanisation et les gaspillages de la production transférée au loin trouvent leur correction*

Yvette Jaggi (7 août 2008)

Par manque d'imagination, paresse de la pensée ou par résistance instinctive au changement, l'on croit facilement au caractère strictement linéaire des évolutions socio-économiques, alors qu'elles se caractérisent par de continuels allers et retours. Par des mouvements en zig-zag qui font tour à tour l'actualité et inspirent successivement les commentateurs immédiatistes. Par des alternances qui donnent tôt ou tard raison à ceux qui ont su mener une réflexion englobante et susciter des relais capables de l'imposer.

De fait, seules trois modifications structurelles affectent à long terme toutes les sociétés contemporaines: le vieillissement de la population, le processus de concentration urbaine et l'internationalisation des marchés. Ces tendances vraiment lourdes, irréversibles et universelles, s'accommodeent fort bien de variations momentanées et locales. Ainsi la transition démographique en est actuellement à différents stades selon les régions du monde et leur degré de développement. Il en va de même pour le phénomène d'urbanisation encouragé, dans des proportions variant selon

les lieux et leur histoire, par l'exode rural, l'industrialisation et la concentration des emplois et des services en ville. De même aussi pour la globalisation des activités industrielles et financières, qui se poursuit à des rythmes et à des niveaux différents d'un marché à l'autre.

Dans le cas de la Suisse, les exemples d'apparentes marches en arrière ne manquent pas. On observe en particulier trois processus désignés par un terme doté du préfixe *re-*, indiquant une réorientation du mouvement général d'urbanisation et de tertiarisation.

## Retours en ville des habitants

Ainsi, après des décennies de développement accéléré en leur périphérie, les villes centre retrouvent de l'attrait. Depuis l'an 2000, la population de Zurich n'a cessé d'augmenter, progressant même l'an dernier à un rythme qu'elle n'avait plus connu après 1952. Lausanne voit également s'accroître le nombre de ses habitants, de quelques centaines par année depuis 1999, tout comme la ville de Genève. Pour ne rien dire de Winterthour, tombée de 93'000 en 1970 à 87'000 en 1996, qui a fait en douze ans une remontée spectaculaire et vient tout juste de passer la barre des 100'000 habitants.

Que les retours en ville soient souvent motivés par le désir d'expérimenter un *urban lifestyle* présentement en vogue et s'accompagnent d'une «gentrification» de certains quartiers n'y change rien. Les villes bénéficient bel et bien d'un regain de faveur, mettant – provisoirement? – un frein au mouvement centrifuge générateur d'étalement urbain et de mitage du territoire, jusque dans les communes rurales.

## Recentrage des centres commerciaux

Tout occupés à se disputer les terrains constructibles situés à proximité des sorties d'autoroutes pour y implanter leurs centres commerciaux, les grands distributeurs

s'aperçoivent, un peu tard, qu'ils ont davantage étalé leurs surfaces de vente qu'accru leurs chiffres d'affaires. Entre 2000 et 2007, les premières ont augmenté de 60% et ces derniers d'à peine plus d'un tiers. L'explosion du prix des carburants devrait inciter les consommateurs automobilistes à limiter leurs déplacements aux seules fins d'achats-loisirs. L'aménagement de *shopping-centers* en ville, bien desservis par les transports collectifs et dotés d'un parking relativement modeste, pourrait se révéler bientôt une alternative intéressante. Parions que l'expérience zurichoise de *Sihlcity*, dont les premiers résultats correspondent tout juste aux attentes, passera dans quelques années pour une réalisation pionnière, d'un genre inverse des mégacentres périphériques de Spreitenbach dans les années 70 ou de Glatt dans les années 80.

## Réindustrialisation de la Suisse

Le phénomène décrit dans DP 1779 il y a quelque trois mois prend chaque jour de l'ampleur. On ne compte plus les chefs d'entreprises industrielles qui, études et comparaisons faites, renoncent à implanter une usine en Roumanie, en Ukraine, en Chine, en Inde ou au Brésil; ils se retrouvent finalement à Baden ou à Biel, à Thoune ou à Rapperswil-Jona, pour y travailler aux barèmes et contraintes suisses. Car les bas

salaires ne représentent qu'un avantage, d'ailleurs provisoire. Une calculation réaliste, prenant en compte tous les facteurs et coûts de production (sans parler des frais liés à l'utilisation des produits et à leur cycle de vie) incite à investir à domicile plutôt que sous d'autres cieux, moins cléments en matière de logistique, de loyauté en affaires, de barrières non commerciales.

Ainsi, on ne trouverait peut-être plus, en Suisse du moins, matière à produire un documentaire du genre de celui présenté en 2005 par Gilles Perret sous le titre «*Ma mondialisation*». Le film retrace le difficile mais réussi *offshoring* d'une entreprise de décolletage de la vallée de l'Arve, dans la Haute-Savoie, occupant un millier de personnes, dont 700 à l'étranger (Chine, République tchèque).

Un mouvement de retour, ou plutôt de non départ, vaut au «*Site Suisse*» (*Standort Schweiz*) une réindustrialisation inespérée, particulièrement bienvenue pour l'industrie de la construction, pour les villes et régions concernées et pour un certain rééquilibrage de l'emploi entre secteurs secondaire et tertiaire. Une redistribution de la main d'œuvre dont les syndicats pourraient profiter pour accroître leur audience.